



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

| | |
|--|---|
| Nom de l'établissement : | SDSP – Vilette de Vienne |
| Adresse de l'établissement : | Route du Maupas – 38200 Vilette-de-Vienne |
| Activité de l'établissement : | Le dépôt SDSP de Vilette de Vienne stocke des produits finis de consommation courante (essences et gazoles utilisés comme carburants automobiles, gazole non routier pour les tracteurs et engins de chantier, fiouls utilisés comme combustible de chauffage) pour le compte de ses clients. Les produits appartiennent à des clients comme des grandes surfaces, des négociants et des compagnies pétrolières. |
| Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur : | <i>Pas de proximité avec des frontières d'autres états membres. Pas de risques transfrontaliers.</i> |
| Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement : | Les effets susceptibles d'être générés à l'extérieur du site en cas d'accident majeur sont de plusieurs natures : incendie, explosion, et pollution. |
| Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face : | Les principaux scénarios d'accidents pouvant survenir sur le site SDSP de Vilette De Vienne sont : <ul style="list-style-type: none">- un épandage accidentel sur un réservoir avec ou sans départ de feu,- une explosion d'une capacité de stockage fixe (réservoir). Les installations du dépôt font l'objet d'un programme d'inspections et de maintenances périodiques. Des mesures de prévention des risques permettent de s'assurer du bon fonctionnement des installations et de prévenir un incident. Le site est exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations ainsi qu'aux produits manipulés, et apte à assurer |

la gestion des situations d'urgence. Le dépôt est clôturé et fait l'objet d'astreintes.

Un Plan d'Opération Interne avec les autres sociétés de la plateforme définit les actions à suivre en cas d'incident ou les moyens de lutte contre l'incendie à mettre en œuvre en cas de départ de feu sur les installations. Il fait régulièrement l'objet d'exercices.